

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

1^{ER} FEVRIER 2017

Absent : Franck Genty

REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOT

Le Maire soumet au Conseil Municipal 2 esquisses réalisées par l'ADAC pour la réhabilitation du stade de foot avec une mise au norme en accessibilité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée souhaite demander à l'ADAC une nouvelle proposition comprenant des vestiaires communs pour le foyer du foot et la salle des sports.

Des subventions DETR et Contrat de Territoires seront demandées pour ces travaux plus la réalisation d'un parking et de clôture.

POINT SUR L'ECOLE

Plusieurs réunions ont eu lieu concernant le PEDT à reformuler pour le mois de mars prochain. Les enseignantes ont remonté les difficultés qu'elles ont rencontrées et une dernière réunion est prévue ce jeudi avant de pouvoir le faire valider par le Conseil Municipal.

POINT SUR LES TRAVAUX

Jean Yves Jourden fait part au Conseil des travaux réalisés et à prévoir :

- Eglise : la sacristie
- Kerprin : demander des devis pour refaire le sol.
- Sanitaires publics à relier au tout à l'égoût et la toiture à revoir ainsi que l'accessibilité
- Ecole maternelle : 3 lavabos à enlever + urinoirs à changer de place + alarme incendie à relier à la nouvelle classe.
- Taille dans l'ensemble du bourg à confier à une entreprise (des devis sont demandés)
- Terrain des sports : sapins à enlever au mois de mai et prévoir une clôture opaque
- Haie entre l'école primaire et la propriété Prothais (à voir avec le propriétaire)
- Local vacant dans l'ancienne garderie : attendre de voir qui s'y installe pour prévoir les travaux à faire.
- Maison HEOUSAN : Réfléchir si la Commune souhaite soit la vendre soit l'acheter et l'aménager.
- 3 bancs vont être installés au City Stade + 2 autres à l'école.
- Curages de douves : A voir en réunion de la Commission Travaux.

REGULARISATION D'ECHANGE FONCIER

Le Conseil Municipal décide de régulariser un échange foncier entre Mr Le Notre Eric (parcelle F 1389) et la Commune (parcelles F 1381, 1382 et 1388) au lieu-dit « Keriel ». Cet échange sera réalisé par Me Rolland-Le Bourg de Châtelaudren. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier et notamment tout acte notarié.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU LEFF ARMOR

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes aux différentes commissions du Leff Armor :

Commission « Coopération Décentralisée »

- Aline Briand-Lefrançois et Solène Steunou-Roquinarc'h

Commission « Insertion »

- Rémi Le Dantec et Aline Briand-Lefrançois

Commission « Eau et Assainissement »

- Michel Le Guenniou et Dominique Larvor

Commission « Développement Economique et Emploi »

- Jean Pierre Le Goux, Jean Yves Jourden et Joseph Baron

Commission « Développement Sportif »

- Emmanuel Dartiailh et Franck Genty

Commission « Petite Enfance, Enfance, Jeunesse »

- Estelle Thoraval-Gronfier et Solène Steunou-Roquinarc'h

Commission « Développement Culturel »

- Anne Lefort et Marie-Laure Jaffro

Commission « Urbanisme, Habitat et gens du voyage »

- Jean Pierre Le Goux, Joseph Baron et Anne-Marie Georgelin

Commission « Environnement »

- Dominique Larvor et Michel Le Guenniou

REMPLACEMENT Jean Yves KEROMEN

Mr Jean Yves Keromen doit partir en retraite à compter du mois de Septembre prochain, par conséquent il y a lieu de prévoir son remplacement.

Le Conseil Municipal décide

- De réunir la Commission Personnel
- De définir la fiche de poste
- De faire paraître la publicité auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

QUESTIONS DIVERSES

La prochaine exposition prévue en Février est organisée par Paschale Gautier.